

<https://cnpjdpi.org/Rassemblement-pour-la-reconnaissance-de-l-Etat-de-Palestine.html>

Rassemblement pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine

- "Agenda" -

Date de mise en ligne : vendredi 10 juillet 2015

Date de parution : 10 octobre 2015

Copyright © Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre

Palestiniens et Israéliens - Tous droits réservés

« Le moment venu », c'est maintenant !

Journée nationale d'action 10 octobre 2015 à 15h00

Place de la République

L'actualité de ces derniers jours à Jérusalem-Est et en Cisjordanie donne à notre action une nouvelle résonance. Prenant prétexte de la sécurité pendant les fêtes juives, Israël durcit dangereusement son emprise militaire idéologique et politique sur la Palestine. Les colons sont encouragés dans leurs agressions assassines, les tirs à balles réelles sont autorisés contre les lanceurs de pierre, les peines d'emprisonnements sont alourdies, les provocations meurtrières se multiplient sur les lieux saints musulmans. Pas un jour ne passe sans que des jeunes Palestiniens ne perdent leur vie. Nous ne pouvons pas laisser faire cette agression préméditée contre le droit pour les Palestiniens d'exister sur leur propre terre au mépris du droit international. La France doit condamner fermement Israël, agir au sein de l'Union Européenne pour rompre les accords d'association avec cet Etat hors la loi, exiger de la communauté internationale des sanctions immédiates à l'encontre de ceux qui ont pris le risque inconsidéré d'un embrasement de toute la région et demander la mise sous protection internationale du peuple palestinien. Notre action pour la reconnaissance immédiate de l'Etat de Palestine par la France s'en trouve renforcée. La France doit prendre ses responsabilités.

Appel :

Le préambule de la déclaration universelle des droits de l'Homme considère "que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables, constituent les fondements de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde."

Les Palestiniens privés de leurs droits nationaux fondamentaux, aspirent à redevenir libres et à vivre dans un Etat souverain et viable. Mais c'est un fait, en occupant et en colonisant la terre palestinienne, en entravant la liberté de circulation par un blocus strict à Gaza et un mur d'annexion en Cisjordanie, en s'appropriant les terres, les maisons et l'eau, l'Etat d'Israël se place dans le déni du droit international, en rupture avec la déclaration de droits de l'Homme et de la convention internationale des droits de l'enfant.

On a longtemps espéré que la solution pour une paix juste et durable viendrait de la négociation entre Israéliens et Palestiniens.

Mais depuis longtemps déjà, cette solution a montré son inefficacité. Sans l'intervention politique et diplomatique des Etats du monde, de l'ONU, de l'UE, pour faire appliquer les résolutions des Nations Unies, sans l'intervention citoyenne pour exiger d'Israël qu'il cesse de nier et d'entraver les droits nationaux du peuple palestinien et sa légitimité à disposer de lui-même, rien n'est à attendre de nouvelles et hypothétiques négociations.

Et si des avancées substantielles ont vu le jour avec la reconnaissance de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'UNESCO et l'admission de la Palestine comme Etat observateur à l'ONU, cela reste insuffisant. 135 pays comme dernièrement la Suède, ont choisi de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, la France a demandé au Président de la République, par la voix de son parlement, de faire le même choix.

Malgré cette demande de la représentation nationale, la décision n'est toujours pas prise, même si le ministre des

affaires étrangères en reconnaît la légitimité, et déclare que cette reconnaissance se fera "le moment venu".

Pendant ce temps, la colonisation se poursuit et Israël refuse de prêter ne serait-ce qu'une oreille, aux tentatives de la France de donner un cadre international à la recherche de la paix, alors les tergiversations ne sont plus supportables.

"Le moment venu", c'est maintenant ! En aval du vote de l'Assemblée Nationale et du Sénat en décembre 2014, le Collectif a lancé une campagne citoyenne pour la reconnaissance immédiate de l'Etat de Palestine, en proposant à la signature, une carte pétition adressée au Président Hollande pour exiger cette reconnaissance.

Pour marquer sa volonté de poursuivre jusqu'à la reconnaissance effective de l'Etat palestinien, le collectif national invite tous les démocrates épris de paix et de justice à participer à la journée d'action nationale et décentralisée qu'il organise le 10 octobre 2015.

Ce sera l'occasion d'exprimer leur colère et leur volonté que la demande présentée au Président soit enfin prise en considération.

Journée nationale d'action 10 octobre 2015 à 15h00

Place de la République

pour la Reconnaissance immédiate de l'Etat de Palestine

[>>Télécharger le tract](#)

[>>Participer à l'événement Facebook](#)

Programme des interventions de la journée du 10 octobre

S'exprimeront le Collectif National ainsi que des élus des différents partis et courants représentés au Collectif National :

- **Danielle Simonnet pour le Parti de Gauche**
- **Pascal Durand pour EELV**
- **Benoit Hamon pour le mouvement des Socialistes pour la Paix (SPP)**
- **Pierre Laurent pour le PCF**
- **François Asensi pour Ensemble**

Puis l'expression des représentants de l'Etat de Palestine en France :

- **Hael Al Fahoum, ambassadeur de l'Etat de Palestine en France**
- **Elias Sanbar, ambassadeur de l'Etat de Palestine auprès de l'UNESCO.**

Rassemblement pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine

Signataires membres du Collectif National pour une Paix Juste et Durable en Palestiniens et Israéliens

â€” Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA)
â€” AFD International - Alternative Libertaire (AL)
â€” Américains contre la guerre (AAW)
â€” Association Ailes-femmes du Maroc
â€” Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF)
â€” Association des Tunisiens en France (ATF)
â€” Association France Palestine Solidarité (AFPS)
â€” Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR)
â€” Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC)
â€” Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF)
â€” Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)
â€” Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF)
â€” Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence
â€” Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP)
â€” Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP)
â€” Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis)
â€” Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO)
â€” Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5)
â€” Ensemble - Europe Ecologie les Verts (EELV)
â€” Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR)
â€” Fédération Syndicale Unitaire (FSU)
â€” La Courneuve-Palestine
â€” le Mouvement de la Paix
â€” les Femmes en noir
â€” Ligue des Droits de l'Homme (LDH)
â€” Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL)
â€” Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)
â€” Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF)
â€” Mouvement Politique d'Emancipation populaire (M'PEP)
â€” Organisation de Femmes Egalité
â€” Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF)
â€” Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG)
â€” Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM)
â€” Socialistes pour la Paix
â€” Sortir du colonialisme
â€” Une Autre Voix Juive (UAVJ)
â€” Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT)
â€” Union Générale des Etudiants de Palestine (GUPS-France)
â€” Union Nationale des Etudiants de France (UNEF)
â€” Union syndicale Solidaires